



République Française
Liberté Egalité Fraternité
Commune d'Aubergenville

2013/
Commune d'Aubergenville
Conseil Municipal du 30/01/2013 – Délibération 1 N°13-001
7-2 Fiscalité

AN 2013
13-001

Département des Yvelines
Arrondissement de Mantes-la-Jolie
Canton d'Aubergenville

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL D'AUBERGENVILLE

L'an deux mille TREIZE, le 30 janvier, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur François BONY, Maire d'Aubergenville.

Présents :

M. François BONY, Mme Claudine LEFEVRE, M. Roger CAHOREAU, Mme Sophie PRIMAS, M. Alain RISPAL, Mme France LECCIA, M. Dominique BELHOMME, Mme Denise AMBLARD, M. Bernard GRIGY, Mme Virginie MEUNIER, Mme Nathalie SENN, Mme Chantal QUERU, M. Gilles LECOLE, Mme Isabelle CHALMANDRIER, M. Guy ESCRINIER, Mme Claire FATIEN, Mme Armène ISIDORE, M. Claude VANNYMEERSCH, Mme Fabienne PAULIN, Mme Marie-Christine LOZACH, M. Thierry MONTANGERAND, Mme Pascaline MICHAUX, Mme Françoise HUENTZ, M. Daniel GUILBERT, Mme Cécile COUCHIES, M. Jean-Philippe GOMIS

Absents ayant donné procuration :

Mme Sylvia PADIOU, procuration à M. Thierry MONTANGERAND
M. Armand MACHADO, procuration à M. Dominique BELHOMME
M. Florian JOUAN, procuration à Mme Denise AMBLARD
M. Alain BOILLEAU, procuration à Mme Armène ISIDORE
Mme Michèle POTIER, procuration à M. Daniel GUILBERT
M. Michel GODARD, procuration à Mme Cécile COUCHIES

Absent :

M. Yassine BLALI

Madame Claudine LEFEVRE est élue secrétaire de séance

DATE DE LA CONVOCATION :

24/01/2013

NOMBRE DE CONSEILLERS :

En exercice	33
Présents	26
Votants	32

DATE D’AFFICHAGE :

24/01/2013

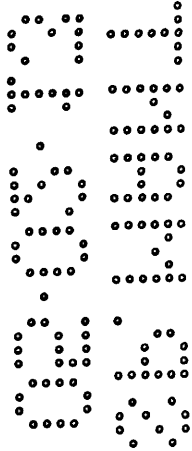
**OBJET : FISCALITE LOCALE DIRECTE – FIXATION DES TAUX D’IMPOSITION
POUR 2013**

Le Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L2121-29, L2311-1 et suivants, L2312-1 et suivants et L2331-3,

Vu le Code général des impôts et notamment ses articles 1636 B sexies et 1636 B septies,

Vu la loi n° 80-10 du 10 janvier 1980 portant aménagement de la fiscalité locale,



Considérant l'avis favorable et unanime émis par la Commission Finances – Marchés Publics – Développement durable réunie le 22 janvier 2013,

Ayant entendu l'exposé de Mme Sophie PRIMAS, Adjoint au Maire délégué aux Finances,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés (27 voix Pour, 5 Abstentions : D. GUILBERT, M. POTIER, M. GODARD, C. COUCHIES, JP. GOMIS),

- **décide** la reconduction des taux d'imposition des 3 taxes appliqués au titre de l'année précédente,
- **fixe** les taux d'imposition pour l'année 2013, comme suit, en décidant d'appliquer une variation proportionnelle de 1,000000 :

a) Taxe d'habitation	16,03 %
b) Taxe foncière sur les propriétés bâties	20,14 %
c) Taxe foncière sur les propriétés non bâties	96,81 %
- **confirme** que la délibération sera adressée à :
 - Monsieur le Sous-préfet de Mantes-la-Jolie,
 - Monsieur le Trésorier Principal.

AUBERGENVILLE (Yvelines)
Certifié exécutoire le présent acte transmis à M. le
Sous-préfet le

Et publié le

Le Maire,


François BONY.

*Fait et délibéré en séance,
Les jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme au registre*

Le Maire,


François BONY.



République Française
Liberté Egalité Fraternité
Commune d'Aubergenville

2013/
Commune d'Aubergenville
Conseil Municipal du 30/01/2013 – Délibération 2A N°13-002
7-1 Décisions budgétaires

AN 2013
13-002

Département des Yvelines
Arrondissement de Mantes-la-Jolie
Canton d'Aubergenville

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL D'AUBERGENVILLE

L'an deux mille TREIZE, le 30 janvier, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur François BONY, Maire d'Aubergenville.

Présents :

M. François BONY, Mme Claudine LEFEVRE, M. Roger CAHOREAU, Mme Sophie PRIMAS, M. Alain RISPAL, Mme France LECCIA, M. Dominique BELHOMME, Mme Denise AMBLARD, M. Bernard GRIGY, Mme Virginie MEUNIER, Mme Nathalie SENN, Mme Chantal QUERU, M. Gilles LECOLE, Mme Isabelle CHALMANDRIER, M. Guy ESCRINIER, Mme Claire FATIEN, Mme Armène ISIDORE, M. Claude VANNYMEERSCH, Mme Fabienne PAULIN, Mme Marie-Christine LOZACH, M. Thierry MONTANGERAND, Mme Pascaline MICHAUX, Mme Françoise HUENTZ, M. Daniel GUILBERT, Mme Cécile COUCHIES, M. Jean-Philippe GOMIS

Absents ayant donné procuration :

Mme Sylvia PADIOU, procuration à M. Thierry MONTANGERAND
M. Armand MACHADO, procuration à M. Dominique BELHOMME
M. Florian JOUAN, procuration à Mme Denise AMBLARD
M. Alain BOILLEAU, procuration à Mme Armène ISIDORE
Mme Michèle POTIER, procuration à M. Daniel GUILBERT
M. Michel GODARD, procuration à Mme Cécile COUCHIES

Absent :

M. Yassine BLALI

Madame Claudine LEFEVRE est élue secrétaire de séance

DATE DE LA CONVOCATION :

24/01/2013

NOMBRE DE CONSEILLERS :

En exercice	33
Présents	26
Votants	32

DATE D'AFFICHAGE :

24/01/2013

OBJET : VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2013 - BUDGET VILLE

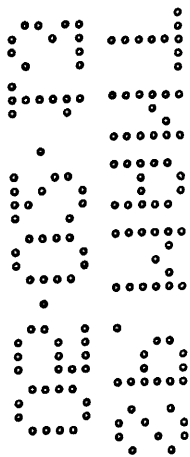
Le Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L1612-2,

Considérant l'avis favorable et unanime émis par la Commission Finances – Marchés Publics – Développement durable réunie le 22 janvier 2013,

Ayant entendu l'exposé de Mme Sophie PRIMAS, Adjoint au Maire délégué aux Finances,

Après en avoir délibéré,



- **Approuve et vote le Budget Primitif 2013 au niveau du chapitre :**
- o Section de fonctionnement : à la majorité (27 voix Pour, 5 voix Contre : *Daniel GUILBERT, Michèle POTIER, Michel GODARD, Cécile COUCHIES, Jean-Philippe GOMIS*)
 - o Section d'investissement : à la majorité (27 voix Pour, 5 voix Contre : *Daniel GUILBERT, Michèle POTIER, Michel GODARD, Cécile COUCHIES, Jean-Philippe GOMIS*)

Ce budget se décline comme suit :

1 – La section de fonctionnement

Vue d'ensemble – Dépenses

Chap	Libellé	Pour mémoire BP précédent	Propositions nouvelles	VOTE
011	Charges à caractère général	4 378 250.00	4 241 869.00	4 241 869.00
012	Charges de personnel et frais assimilés	6 673 846.00	6 549 141.00	6 549 141.00
014	Atténuations de produits		537 809.00	537 809.00
65	Autres charges de gestion courante	2 063 878.00	2 112 176.00	2 112 176.00
656	Frais de fonct. Des groupes d'élus			
Total des dépenses de gestion courante		13 115 974.00	13 440 995.00	13 440 995.00
66	Charges financières	497 610.00	810 000.00	810 000.00
67	Charges exceptionnelles	74 800.00	33 500.00	33 500.00
68	Dotations aux provisions (4)			
022	Dépenses imprévues	365 000.00		
Total des dépenses réelles de fonctionnement		14 053 384.00	14 284 495.00	14 284 495.00
023	Virement à la section d'investissement	4 324 467.00	1 186 884.00	1 186 884.00
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections (5)	200 000.00	200 000.00	200 000.00
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. Fonct			
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		4 524 467.00	1 386 884.00	1 386 884.00
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		18 577 851.00	15 671 379.00	15 671 379.00

Vue d'ensemble - Recettes

Chap	Libellé	Pour mémoire BP précédent	Propositions nouvelles	VOTE
70	Produits des services, du domaine et ventes.	1 474 557.00	1 393 237.00	1 393 237.00
73	Impôts et taxes	11 219 295.90	11 545 890.00	11 545 890.00
74	Dotations et participations	2 565 297.00	2 542 814.00	2 542 814.00
75	Autres produits de gestion courante	123 490.00	138 438.00	138 438.00
013	Atténuation de charges	25 000.00	25 000.00	25 000.00
Total des recettes de gestion courante		15 407 639.90	15 645 379.00	15 645 379.00
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels	70 230.00	26 000.00	26 000.00
78	Reprises sur amortissements et prov			
Total des recettes réelles de fonctionnement		15 477 869.90	15 671 379.00	15 671 379.00
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections			
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct.			
Total des recettes d'ordre de fonctionnement				
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		15 477 869.90	15 671 379.00	15 671 379.00

0 1
2 3
4 5
6 7
8 9
A B
C D
E F
G H
I J
K L
M N
O P
Q R
S T
U V
W X
Y Z

2 – La section d'investissement

Vue d'ensemble – Dépenses

Chap	Libellé	Pour mémoire BP précédent	Propositions nouvelles	VOTE
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		1 500.00	1 500.00
21	Immobilisations corporelles	10 000.00	98 914.00	98 914.00
	Total des opérations d'équip.	3 416 324.87	3 031 190.00	3 031 190.00
Total des dépenses d'équipement		3 426 324.87	3 131 604.00	3 131 604.00
16	Emprunts et dettes assimilées	2 134 973.34	731 500.00	731 500.00
26	Particip., créances rattachées à des particip.		1 200.00	1 200.00
Total des dépenses financières		2 134 973.34	732 700.00	732 700.00
Total des dépenses réelles d'investissement		5 561 298.21	3 864 304.00	3 864 304.00
<i>Total des dépenses d'ordre d'investissement</i>				
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		5 561 298.21	3 864 304.00	3 864 304.00

Vue d'ensemble – Recettes

Chap	Libellé	Pour mémoire BP précédent	Propositions nouvelles	VOTE
13	Subventions d'investissement	409 331.00	10 000.00	10 000.00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		1 796 670.00	1 796 670.00
	Total des opérations d'équipement			
Total des recettes d'équipement		409 331.00	1 806 670.00	1 806 670.00
10	Dot., fonds divers et réserves (hors 1068)	626 000.21	640 000.00	640 000.00
1068	Excédents de fonct. capitalisés (1068)	2 445 887.79		
16	Emprunts et dettes assimilées (165)	1 500.00	1 500.00	1 500.00
024	Produits des cessions d'immos		29 250.00	29 250.00
Total des recettes financières		3 073 388.00	670 750.00	670 750.00
Total des recettes réelles d'investissement		3 482 719.00	2 477 420.00	2 477 420.00
021	Virement de la section de fonctionnement (5)	4 324 467.00	1 186 884.00	1 186 884.00
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (5)	200 000.00	200 000.00	200 000.00
Total des recettes d'ordre d'investissement		4 524 467.00	1 386 884.00	1 386 884.00
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		8 007 186.00	3 864 304.00	3 864 304.00

AUBERGENVILLE (Yvelines)
Certifié exécutoire le présent acte transmis à M. le
Sous-préfet le


Et publié le

Le Maire,


François BONY.

*Fait et délibéré en séance,
Les jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme au registre*

Le Maire,


François BONY.

2000
2000
2000
2000
2000



République Française
Liberté Egalité Fraternité
Commune d'Aubergenville

2013/
Commune d'Aubergenville
Conseil Municipal du 30/01/2013 – Délibération 2B N°13-003
7-1 Décisions budgétaires

AN 2013
13-003

Département des Yvelines
Arrondissement de Mantes-la-Jolie
Canton d'Aubergenville

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL D'AUBERGENVILLE

L'an deux mille TREIZE, le 30 janvier, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur François BONY, Maire d'Aubergenville.

Présents :

M. François BONY, Mme Claudine LEFEVRE, M. Roger CAHOREAU, Mme Sophie PRIMAS, M. Alain RISPAL, Mme France LECCIA, M. Dominique BELHOMME, Mme Denise AMBLARD, M. Bernard GRIGY, Mme Virginie MEUNIER, Mme Nathalie SENN, Mme Chantal QUERU, M. Gilles LECOLE, Mme Isabelle CHALMANDRIER, M. Guy ESCRINIER, Mme Claire FATIEN, Mme Armène ISIDORE, M. Claude VANNYMEERSCH, Mme Fabienne PAULIN, Mme Marie-Christine LOZACH, M. Thierry MONTANGERAND, Mme Pascaline MICHAUX, Mme Françoise HUENTZ, M. Daniel GUILBERT, Mme Cécile COUCHIES, M. Jean-Philippe GOMIS

Absents ayant donné procuration :

Mme Sylvia PADIOU, procuration à M. Thierry MONTANGERAND
M. Armand MACHADO, procuration à M. Dominique BELHOMME
M. Florian JOUAN, procuration à Mme Denise AMBLARD
M. Alain BOILLEAU, procuration à Mme Armène ISIDORE
Mme Michèle POTIER, procuration à M. Daniel GUILBERT
M. Michel GODARD, procuration à Mme Cécile COUCHIES

Absent :

M. Yassine BLALI

Madame Claudine LEFEVRE est élue secrétaire de séance

DATE DE LA CONVOCATION :

24/01/2013

NOMBRE DE CONSEILLERS :

En exercice 33

Présents 26

Votants 32

DATE D'AFFICHAGE :

24/01/2013

**OBJET : VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2013 - BUDGET ANNEXE DU SERVICE
ASSAINISSEMENT**

Le Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L1612-2,

Considérant l'avis favorable et unanime émis par la Commission Finances – Marchés Publics – Développement durable réunie le 22 janvier 2013,

Ayant entendu l'exposé de Mme Sophie PRIMAS, Adjoint au Maire délégué aux Finances,

Après en avoir délibéré,

- **Approuve et vote le Budget Primitif 2013 du service Assainissement au niveau du chapitre :**
 - o Section d'exploitation : à la majorité (27 voix Pour, 5 voix Contre : *Daniel GUILBERT, Michèle POTIER, Michel GODARD, Cécile COUCHIES, Jean-Philippe GOMIS*)
 - o Section d'investissement : à la majorité (27 voix Pour, 5 voix Contre : *Daniel GUILBERT, Michèle POTIER, Michel GODARD, Cécile COUCHIES, Jean-Philippe GOMIS*)

Ce budget se décline comme suit :

1 – La section d'exploitation

Vue d'ensemble – Dépenses

Chap	Libellé	Pour mémoire BP précédent	Propositions nouvelles	VOTE
01	Charges à caractère général	78 500.00	91 601.00	91 601.00
	Total des dépenses de gestion courante	78 500.00	91 601.00	91 601.00
66	Charges financières	245 440.00	225 500.00	225 500.00
	Total des dépenses réelles de fonctionnement	323 940.00	317 101.00	317 101.00
023	Virement à la section d'investissement	319 032.00		
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections (5)	138 713.00	442 000.00	442 000.00
	Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	457 745.00	442 000.00	442 000.00
	TOTAL DEPENSES D'EXPLOITATION	781 685.00	759 101.00	759 101.00

Vue d'ensemble - Recettes

Chap	Libellé	Pour mémoire BP précédent	Propositions nouvelles	VOTE
70	Produits des services, du domaine et ventes.	460 432.06	510 000.00	510 000.00
74	Dotations et participations	50 000.00	40 000.00	40 000.00
	Total des recettes de gestion courante	510 432.06	550 000.00	550 000.00
	Total des recettes réelles de fonctionnement	510 432.06	550 000.00	550 000.00
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections	71 601.00	209 101.00	209 101.00
	Total des recettes d'ordre de fonctionnement	71 601.00	209 101.00	209 101.00
	TOTAL RECETTES D'EXPLOITATION	582 033.06	759 101.00	759 101.00

95
95
95
95

2 – La section d'investissement

Vue d'ensemble – Dépenses

Chap	Libellé	Pour mémoire BP précédent	Propositions nouvelles	VOTE
21	Immobilisations corporelles		50 000.00	50 000.00
23	Immobilisations en cours	569 787.00		
Total des dépenses d'équipement		569 787.00	50 000.00	50 000.00
16	Emprunts et dettes assimilées	308 200.00	292 000.00	292 000.00
26	Particip., créances rattachées à des part.	8 496.45		
Total des dépenses financières		316 696.45	292 000.00	292 000.00
Total des dépenses réelles d'investissement		886 483.45	342 000.00	342 000.00
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (5)	71 601.00	209 101.00	209 101.00
041	Opérations patrimoniales (5)	111 680.00		
Total des dépenses d'ordre d'investissement		183 281.00	209 101.00	209 101.00
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		1 069 764.45	551 101.00	551 101.00

Vue d'ensemble – Recettes

Chap	Libellé	Pour mémoire BP précédent	Propositions nouvelles	VOTE
13	Subventions d'investissement	228 195.00		
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	120 814.00	108 305.00	108 305.00
Total des recettes d'équipement		349 009.00	108 305.00	108 305.00
10	Dot., fonds divers et réserves (hors 1068)	39 650.45	796.00	796.00
1068	Excédents de fonct. Capitalisés	71 728.55		
27	Autres immos financières	111 680.00		
Total des recettes financières		223 059.00	796.00	796.00
Total des recettes réelles d'investissement		572 068.00	109 101.00	109 101.00
021	Virement de la section de fonctionnement (5)	319 032.00		
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (5)	138 713.00	442 000.00	
041	Opérations patrimoniales (5)	111 680.00		
Total des recettes d'ordre d'investissement		569 425.00	442 000.00	442 000.00
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		1 141 493.00	551 101.00	551 101.00

AUBERGENVILLE (Yvelines)
Certifié exécutoire le présent acte transmis à M. le
Sous-préfet le

Et publié le

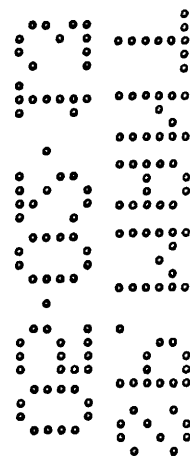
Le Maire,


François BONY.

*Fait et délibéré en séance,
Les jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme au registre*

Le Maire,


François BONY.





République Française
Liberté Egalité Fraternité
Commune d'Aubergenville

2013/
Commune d'Aubergenville
Conseil Municipal du 30/01/2013 – Délibération 2C N°13-004
7-1 Décisions budgétaires

AN 2013
13-004

Département des Yvelines
Arrondissement de Mantes-la-Jolie
Canton d'Aubergenville

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL D'AUBERGENVILLE

L'an deux mille TREIZE, le 30 janvier, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur François BONY, Maire d'Aubergenville.

Présents :

M. François BONY, Mme Claudine LEFEVRE, M. Roger CAHOREAU, Mme Sophie PRIMAS, M. Alain RISPAL, Mme France LECCIA, M. Dominique BELHOMME, Mme Denise AMBLARD, M. Bernard GRIGY, Mme Virginie MEUNIER, Mme Nathalie SENN, Mme Chantal QUERU, M. Gilles LECOLE, Mme Isabelle CHALMANDRIER, M. Guy ESCRINIER, Mme Claire FATIEN, Mme Armène ISIDORE, M. Claude VANNYMEERSCH, Mme Fabienne PAULIN, Mme Marie-Christine LOZACH, M. Thierry MONTANGERAND, Mme Pascaline MICHAUX, Mme Françoise HUENTZ, M. Daniel GUILBERT, Mme Cécile COUCHIES, M. Jean-Philippe GOMIS

Absents ayant donné procuration :

Mme Sylvia PADIOU, procuration à M. Thierry MONTANGERAND
M. Armand MACHADO, procuration à M. Dominique BELHOMME
M. Florian JOUAN, procuration à Mme Denise AMBLARD
M. Alain BOILLEAU, procuration à Mme Armène ISIDORE
Mme Michèle POTIER, procuration à M. Daniel GUILBERT
M. Michel GODARD, procuration à Mme Cécile COUCHIES

Absent :

M. Yassine BLALI

Madame Claudine LEFEVRE est élue secrétaire de séance

DATE DE LA CONVOCATION :

24/01/2013

NOMBRE DE CONSEILLERS :

En exercice	33
Présents	26
Votants	32

DATE D'AFFICHAGE :

24/01/2013

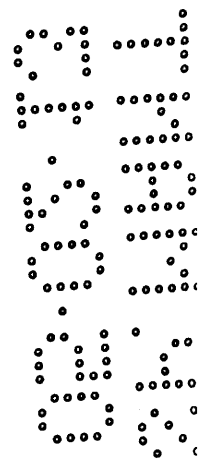
**OBJET : VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2013 - BUDGET ANNEXE DU SERVICE
DE DISTRIBUTION D'EAU POTABLE**

Le Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L1612-2,

Considérant l'avis favorable et unanime émis par la Commission Finances – Marchés Publics – Développement durable réunie le 22 janvier 2013,

Ayant entendu l'exposé de Mme Sophie PRIMAS, Adjoint au Maire délégué aux Finances,



Après en avoir délibéré,

- **Approuve et vote** le Budget Primitif 2013 du service annexe de distribution d'eau potable au niveau du chapitre :
 - o Section d'exploitation : à l'unanimité des suffrages exprimés (27 voix Pour, 5 voix Abstentions : Daniel GUILBERT, Michèle POTIER, Michel GODARD, Cécile COUCHIES, Jean-Philippe GOMIS).

Ce budget se décline comme suit :

1 – La section d'exploitation

Vue d'ensemble - Dépenses

Chap	Libellé	Pour mémoire BP précédent	Propositions nouvelles	VOTE
011	Charges à caractère général	30 000.00	10 000.00	10 000.00
Total des dépenses de gestion courante		30 000.00	10 000.00	10 000.00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		30 000.00	10 000.00	10 000.00
<i>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</i>				
TOTAL DEPENSES D'EXPLOITATION		30 000.00	10 000.00	10 000.00

Vue d'ensemble - Recettes

Chap	Libellé	Pour mémoire BP précédent	Propositions nouvelles	VOTE
70	Produits des services, du domaine et ventes.	10 459.23	10 000.00	10 000.00
74	Dotations et participations			
Total des recettes de gestion courante		10 459.23	10 000.00	10 000.00
Total des recettes réelles de fonctionnement		10 459.23	10 000.00	10 000.00
042	<i>Opé. d'ordre de transferts entre sections</i>			
<i>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</i>				
TOTAL RECETTES D'EXPLOITATION		10 459.23	10 000.00	10 000.00

AUBERGENVILLE (Yvelines)
Certifié exécutoire le présent acte transmis à M. le
Sous-préfet le

Et publié le

Le Maire,


François BONY.

*Fait et délibéré en séance,
Les jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme au registre*

Le Maire,


François BONY.

99
99
99
99



République Française
Liberté Egalité Fraternité
Commune d'Aubergenville

2013/
Commune d'Aubergenville
Conseil Municipal du 30/01/2013 – Délibération 3 N°13-005
7-1 Décisions budgétaires

AN 2013
13-005

Département des Yvelines
Arrondissement de Mantes-la-Jolie
Canton d'Aubergenville

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL D'AUBERGENVILLE

L'an deux mille TREIZE, le 30 janvier, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur François BONY, Maire d'Aubergenville.

Présents :

M. François BONY, Mme Claudine LEFEVRE, M. Roger CAHOREAU, Mme Sophie PRIMAS, M. Alain RISPAL, Mme France LECCIA, M. Dominique BELHOMME, Mme Denise AMBLARD, M. Bernard GRIGY, Mme Virginie MEUNIER, Mme Nathalie SENN, Mme Chantal QUERU, M. Gilles LECOLE, Mme Isabelle CHALMANDRIER, M. Guy ESCRINIER, Mme Claire FATIEN, Mme Armène ISIDORE, M. Claude VANNYMEERSCH, Mme Fabienne PAULIN, Mme Marie-Christine LOZACH, M. Thierry MONTANGERAND, Mme Pascaline MICHAUX, Mme Françoise HUENTZ, M. Daniel GUILBERT, Mme Cécile COUCHIES, M. Jean-Philippe GOMIS

Absents ayant donné procuration :

Mme Sylvia PADIOU, procuration à M. Thierry MONTANGERAND
M. Armand MACHADO, procuration à M. Dominique BELHOMME
M. Florian JOUAN, procuration à Mme Denise AMBLARD
M. Alain BOILLEAU, procuration à Mme Armène ISIDORE
Mme Michèle POTIER, procuration à M. Daniel GUILBERT
M. Michel GODARD, procuration à Mme Cécile COUCHIES

Absent :

M. Yassine BLALI

Madame Claudine LEFEVRE est élue secrétaire de séance

DATE DE LA CONVOCATION :

24/01/2013

NOMBRE DE CONSEILLERS :

En exercice	33
Présents	26
Votants	32

DATE D’AFFICHAGE :

24/01/2013

**OBJET : CREATION DE L'AUTORISATION DE PROGRAMME « EX PLAGE DE
PARIS – BERGES DE SEINE »**

Le Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article R 2311-9,

Vu le décret n°1997-175 du 20 février 1997,

Considérant l'avis favorable et unanime émis par la Commission Finances – Marchés Publics – Développement durable réunie le 22 janvier 2013,

REÇU EN PREFECTURE

le 05/02/2013

Application agréée E-legalite.com

078-217800291-20130130-DEL13_005-DE

Ayant entendu l'exposé de Mme Sophie PRIMAS, Adjoint au Maire délégué aux Finances,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité (32 voix Pour),


- **Décide de créer** l'Autorisation de Programme « Ex-plage de Paris - Berges de Seine » à hauteur de 1 000 000 €,
- **Définit** la répartition prévisionnelle des crédits de paiement de la manière suivante :

INTITULE DE L'AP	AP	CP 2013	CP 2014
BERGES DE SEINE	1 000 000,00	500 000,00	500 000,00

- **Dit** que les crédits nécessaires sont prévus au budget principal 2013,
- **Confirme** que la délibération sera adressée à :
 - Monsieur le Sous-préfet de Mantes-la-Jolie,
 - Monsieur le Trésorier Principal.


AUBERGENVILLE (Yvelines)
Certifié exécutoire le présent acte transmis à M. le
Sous-préfet le 05/02/2013

Et publié le 05/02/2013

Le Maire,

François BONY.

*Fait et délibéré en séance,
Les jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme au registre*

Le Maire,


François BONY.



République Française
Liberté Egalité Fraternité
Commune d'Aubergenville

2013/
Commune d'Aubergenville
Conseil Municipal du 30/01/2013 – Délibération 4 N°13-006
7-9 Prise de participations

AN 2013
13-006

Département des Yvelines
Arrondissement de Mantes-la-Jolie
Canton d'Aubergenville

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL D'AUBERGENVILLE

L'an deux mille TREIZE, le 30 janvier, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur François BONY, Maire d'Aubergenville.

Présents :

M. François BONY, Mme Claudine LEFEVRE, M. Roger CAHOREAU, Mme Sophie PRIMAS, M. Alain RISPAL, Mme France LECCIA, M. Dominique BELHOMME, Mme Denise AMBLARD, M. Bernard GRIGY, Mme Virginie MEUNIER, Mme Nathalie SENN, Mme Chantal QUERU, M. Gilles LECOLE, Mme Isabelle CHALMANDRIER, M. Guy ESCRINIER, Mme Claire FATIEN, Mme Armène ISIDORE, M. Claude VANNYMEERSCH, Mme Fabienne PAULIN, Mme Marie-Christine LOZACH, M. Thierry MONTANGERAND, Mme Pascaline MICHAUX, Mme Françoise HUENTZ, M. Daniel GUILBERT, Mme Cécile COUCHIES, M. Jean-Philippe GOMIS

Absents ayant donné procuration :

Mme Sylvia PADIOU, procuration à M. Thierry MONTANGERAND
M. Armand MACHADO, procuration à M. Dominique BELHOMME
M. Florian JOUAN, procuration à Mme Denise AMBLARD
M. Alain BOILLEAU, procuration à Mme Armène ISIDORE
Mme Michèle POTIER, procuration à M. Daniel GUILBERT
M. Michel GODARD, procuration à Mme Cécile COUCHIES

Absent :

M. Yassine BLALI

Madame Claudine LEFEVRE est élue secrétaire de séance

DATE DE LA CONVOCATION :

24/01/2013

NOMBRE DE CONSEILLERS :

En exercice	33
Présents	26
Votants	32

DATE D’AFFICHAGE :

24/01/2013

**OBJET : SOCIETE D'ECONOMIE MIXTE TERRITOIRES VAL DE SEINE (SEM TVS)
– ACQUISITION DE PARTS SOCIALES**

Le Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les dispositions de l'article L1521-1,

Vu la loi N.R.E. Nouvelles Régularisations Economiques N° 200-420 du 15 mai 2001,

Vu la loi N°2002 6 du 2 janvier 2002 tendant à moderniser le statut des Sociétés d'Economies Mixtes,

REÇU EN PREFECTURE

le 05/02/2013

Application agréée E-legalite.com

078-217800291-20130130-DEL13_006-DE

Vu la délibération du 30 juin 1989 décidant la création d'une Société d'Economie Mixte,

Vu les statuts de la Société d'Economie Mixte Territoires Val de Seine (SEM TVS),

Vu le courrier du 15 décembre 2012 de M. Michel DAMATO domicilié Résidence le Cynros, place Marchal à Calvi (20260) et actionnaire de la SEM TVS, proposant de céder ses parts sociales à la Ville d'Aubergenville,

Considérant l'information faite au Conseil d'Administration de la Société d'Economie Mixte Territoires Val de Seine sur la demande de cession de M. Michel DAMATO à la Ville d'Aubergenville,

Considérant l'avis favorable et unanime émis par la Commission Finances – Marchés Publics – Développement durable réunie le 22 janvier 2013,

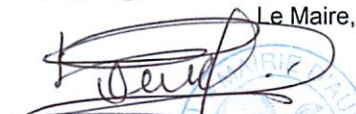
Ayant entendu l'exposé de Mme Sophie PRIMAS, Adjoint au Maire délégué aux Finances,


Après en avoir délibéré, à la majorité des suffrages exprimés (27 voix Pour, 5 Abstentions : Daniel GUILBERT, Michèle POTIER, Michel GODARD, Cécile COUCHIES, Jean-Philippe GOMIS)

- **Autorise** l'acquisition de deux parts sociales de la SEM Territoires Val de Seine appartenant à M. Michel DAMATO, au prix de 600 € la part soit un montant total de 1 200 €,
- **Autorise** M. le Maire à signer tous les actes y afférents,
- **Dit** que les crédits nécessaires sont prévus au budget principal 2013,
- **Confirme** que la délibération sera adressée à :
 - Monsieur le Sous-préfet de Mantes-la-Jolie,
 - Monsieur le Trésorier Principal.

AUBERGENVILLE (Yvelines)
Certifié exécutoire le présent acte transmis à M. le
Sous-préfet le 05/02/2013

Et publié le 05/02/2013

Le Maire,

François BONY.



*Fait et délibéré en séance,
Les jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme au registre*

Le Maire,


François BONY.





République Française
Liberté Egalité Fraternité
Commune d'Aubergenville

2013/
Commune d'Aubergenville
Conseil Municipal du 30/01/2013 – Délibération 5 N°13-007
8-8 Environnement

AN 2013
13-007

Département des Yvelines
Arrondissement de Mantes-la-Jolie
Canton d'Aubergenville

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL D'AUBERGENVILLE

L'an deux mille TREIZE, le 30 janvier, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur François BONY, Maire d'Aubergenville.

Présents :

M. François BONY, Mme Claudine LEFEVRE, M. Roger CAHOREAU, Mme Sophie PRIMAS, M. Alain RISPAL, Mme France LECCIA, M. Dominique BELHOMME, Mme Denise AMBLARD, M. Bernard GRIGY, Mme Virginie MEUNIER, Mme Nathalie SENN, Mme Chantal QUERU, M. Gilles LECOLE, Mme Isabelle CHALMANDRIER, M. Guy ESCRINIER, Mme Claire FATIEN, Mme Armène ISIDORE, M. Claude VANNYMEERSCH, Mme Fabienne PAULIN, Mme Marie-Christine LOZACH, M. Thierry MONTANGERAND, Mme Pascaline MICHAUX, Mme Françoise HUENTZ, M. Daniel GUILBERT, Mme Cécile COUCHIES, M. Jean-Philippe GOMIS

Absents ayant donné procuration :

Mme Sylvia PADIOU, procuration à M. Thierry MONTANGERAND
M. Armand MACHADO, procuration à M. Dominique BELHOMME
M. Florian JOUAN, procuration à Mme Denise AMBLARD
M. Alain BOILLEAU, procuration à Mme Armène ISIDORE
Mme Michèle POTIER, procuration à M. Daniel GUILBERT
M. Michel GODARD, procuration à Mme Cécile COUCHIES

Absent :

M. Yassine BLALI

Madame Claudine LEFEVRE est élue secrétaire de séance

DATE DE LA CONVOCATION :

24/01/2013

NOMBRE DE CONSEILLERS :

En exercice 33

Présents 26

Votants 32

DATE D'AFFICHAGE :

24/01/2013

OBJET : MISE EN PLACE DU DISPOSITIF DE SECOURS COMMUNAL

Le Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L2211-1, L2212-Alinéa 5-2, L2212-4 relatifs aux pouvoirs de police du Maire,

Vu la loi n°2004-811 du 13 août 2004 de modernisation de la sécurité civile,

Vu le décret n°2005-1156 du 13 septembre 2005 relatif au Plan Communal de Sauvegarde et pris en application de l'article 13 de la loi n°2004-811 du 13 août 2004 de modernisation de la sécurité civile,

REÇU EN PREFECTURE

Le 05/02/2013

Application agréée E-legalite.com

078-217800291-20130130-DEL13_007-DE

Vu le décret n°2005-1158 du 13 septembre 2005 relatif aux Plans Particuliers d'Intervention concernant certains ouvrages ou installations fixes et pris en application de l'article 15 de la loi n°2004-811 du 13 août 2004 de modernisation de la sécurité civile,

Considérant l'exposition de la commune d'Aubergenville aux risques suivants :

- risques majeurs naturels : inondations, cavités souterraines, mouvements de terrain naturels,
- risques technologiques : transport matières dangereuses par routes et par fleuve,
- risques sanitaires : pollution accidentelle ou volontaire des bassins de captage d'eau potable,

Considérant la nécessité de prévoir et d'organiser l'action communale en cas d'évènement majeur,

Ayant entendu l'exposé de M. Dominique BELHOMME, Adjoint au Maire délégué aux Travaux-Prévention-Sécurité,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité (32 voix),

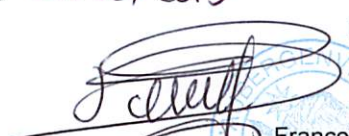
- **Décide** la mise en place un dispositif de secours communal comprenant quatre parties :


- 1- le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM),
- 2- le Plan communal de sauvegarde (PCS),
- 3- les annexes,
- 4- la cartographie départementale 2007 des risques majeurs dans les Yvelines,

- **Dit :**

- o que le DICRIM sera consultable à l'accueil de l'hôtel de ville, à la mairie annexe et dans les locaux des services de la police intercommunale,
 - o que le public sera informé de la mise en place du Plan communal de sauvegarde par voie affichage en mairie et sur divers sites communaux et intercommunaux d'Aubergenville
 - o que le Plan communal de sauvegarde, le DICRIM et les annexes feront l'objet, autant que nécessaires, de mises à jour destinées à une bonne application,
- **Autorise** le Maire à prendre tous les arrêtés nécessaires à l'organisation des secours dès le déclenchement de l'alerte mettant en jeu la sécurité des biens et des personnes.

AUBERGENVILLE (Yvelines)
Certifié exécutoire le présent acte transmis à M. le
Sous-préfet le 05/02/2013
Et publié le 05/02/2013

Le Maire,

François BONY.



*Fait et délibéré en séance,
Les jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme au registre*

Le Maire,


François BONY.



REÇU EN PREFECTURE

Le 05/02/2013

Application agréée E-legalite.com

078-217800291-20130130-DEL13_007-DE



République Française
Liberté Egalité Fraternité
Commune d'Aubergenville

2013/
Commune d'Aubergenville
Conseil Municipal du 30/01/2013 – Délibération 6 N°13-008
1-4 Autres types de contrats

AN 2013
13-008

Département des Yvelines
Arrondissement de Mantes-la-Jolie
Canton d'Aubergenville

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL D'AUBERGENVILLE

L'an deux mille TREIZE, le 30 janvier, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur François BONY, Maire d'Aubergenville.

Présents :

M. François BONY, Mme Claudine LEFEVRE, M. Roger CAHOREAU, Mme Sophie PRIMAS, M. Alain RISPAL, Mme France LECCIA, M. Dominique BELHOMME, Mme Denise AMBLARD, M. Bernard GRIGY, Mme Virginie MEUNIER, Mme Nathalie SENN, Mme Chantal QUERU, M. Gilles LECOLE, Mme Isabelle CHALMANDRIER, M. Guy ESCRINIER, Mme Claire FATIEN, Mme Armène ISIDORE, M. Claude VANNYMEERSCH, Mme Fabienne PAULIN, Mme Marie-Christine LOZACH, M. Thierry MONTANGERAND, Mme Pascaline MICHAUX, Mme Françoise HUENTZ, M. Daniel GUILBERT, Mme Cécile COUCHIES, M. Jean-Philippe GOMIS

Absents ayant donné procuration :

Mme Sylvia PADIOU, procuration à M. Thierry MONTANGERAND
M. Armand MACHADO, procuration à M. Dominique BELHOMME
M. Florian JOUAN, procuration à Mme Denise AMBLARD
M. Alain BOILLEAU, procuration à Mme Armène ISIDORE
Mme Michèle POTIER, procuration à M. Daniel GUILBERT
M. Michel GODARD, procuration à Mme Cécile COUCHIES

Absent :

M. Yassine BLALI

Madame Claudine LEFEVRE est élue secrétaire de séance

DATE DE LA CONVOCATION :

24/01/2013

NOMBRE DE CONSEILLERS :

En exercice	33
Présents	26
Votants	32

DATE D'AFFICHAGE :

24/01/2013

**OBJET : CONVENTION D'ASSAINISSEMENT ENTRE LA CAMY ET LA COMMUNE
D'AUBERGENVILLE**

Le Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le Code de la santé publique et notamment ses articles L1331-1 à L1331-15,

Vu le Code de l'urbanisme et notamment l'article R421-1,

Vu la loi n°82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,

REÇU EN PREFECTURE

Le 05/02/2013

Application agréée E-legalite.com

078-217800291-20130130-DEL13_008-DE

Vu l'arrêté préfectoral n°2011-353-003 du 19 décembre 2011 portant adhésion de la commune d'Épône à la Communauté d'Agglomération de Mantes en Yvelines (CAMY) entraînant de fait la dissolution du Syndicat Intercommunal d'Assainissement (SIA) Aubergenville-Épône,

Vu la délibération n°2012-03 du Conseil Syndical du SIA Aubergenville-Épône du 23 mai 2012 approuvant la dissolution et la liquidation du syndicat,

Vu la délibération n°12-056 du Conseil Municipal d'Aubergenville du 27 juin 2012 approuvant la dissolution et la liquidation du SIA Aubergenville-Épône,

Considérant que la CAMY détient la compétence Assainissement ainsi que la gestion des réseaux EP-EU et unitaires,

Considérant qu'elle a repris, au 1^{er} janvier 2012, l'ensemble des ouvrages d'assainissement situés sur le territoire de la commune d'Épône,

Considérant qu'il y a lieu de déterminer les conditions du transit des effluents en provenance d'Aubergenville vers Épône et d'Épône vers Aubergenville ainsi que les modalités de traitement des effluents d'Épône, quartier d'Elisabethville, à la station d'épuration d'Aubergenville,

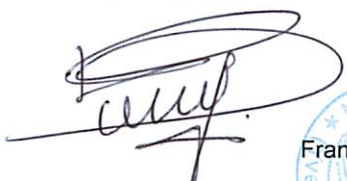
Considérant l'avis favorable et unanime émis par la Commission Travaux – Prévention – Sécurité réunie le 28 janvier 2013,


Ayant entendu l'exposé de M. Dominique BELHOMME, Adjoint au Maire délégué aux Travaux-Prévention-Sécurité,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité (32 voix Pour),

- **Autorise** le Maire, ou son représentant dûment habilité, à signer la convention d'assainissement entre la Communauté d'Agglomération de Mantes en Yvelines (CAMY) et la ville d'Aubergenville visant à définir les conditions techniques, administratives, juridiques et financières pour :
 - o la réception des effluents en provenance de la commune d'Aubergenville dans le système d'assainissement d'Épône géré par la CAMY,
 - o le rejet des effluents d'Épône dans le réseau communal d'Aubergenville
 - o et le traitement des eaux usées provenant d'Épône par la station d'épuration d'Aubergenville.

AUBERGENVILLE (Yvelines)
Certifié exécutoire le présent acte transmis à M. le
Sous-préfet le 05/02/2013
Et publié le 05/02/2013

Le Maire,

François BONY.



*Fait et délibéré en séance,
Les jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme au registre*

Le Maire,


François BONY.



REÇU EN PREFECTURE

le 05/02/2013

Application agréée E-legalite.com

078-217800291-20130130-DEL13_008-DE



République Française
Liberté Egalité Fraternité
Commune d'Aubergenville

2013/
Commune d'Aubergenville
Conseil Municipal du 30/01/2013 – Délibération 7 N°13-009
5-7 Intercommunalité

AN 2013
13-009

Département des Yvelines
Arrondissement de Mantes-la-Jolie
Canton d'Aubergenville

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL D'AUBERGENVILLE

L'an deux mille TREIZE, le 30 janvier, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur François BONY, Maire d'Aubergenville.

Présents :

M. François BONY, Mme Claudine LEFEVRE, M. Roger CAHOREAU, Mme Sophie PRIMAS, M. Alain RISPAL, Mme France LECCIA, M. Dominique BELHOMME, Mme Denise AMBLARD, M. Bernard GRIGY, Mme Virginie MEUNIER, Mme Nathalie SENN, Mme Chantal QUERU, M. Gilles LECOLE, Mme Isabelle CHALMANDRIER, M. Guy ESCRINIER, Mme Claire FATIEN, Mme Armène ISIDORE, M. Claude VANNYMEERSCH, Mme Fabienne PAULIN, Mme Marie-Christine LOZACH, M. Thierry MONTANGERAND, Mme Pascaline MICHAUX, Mme Françoise HUENTZ, M. Daniel GUILBERT, Mme Cécile COUCHIES, M. Jean-Philippe GOMIS

Absents ayant donné procuration :

Mme Sylvia PADIOU, procuration à M. Thierry MONTANGERAND
M. Armand MACHADO, procuration à M. Dominique BELHOMME
M. Florian JOUAN, procuration à Mme Denise AMBLARD
M. Alain BOILLEAU, procuration à Mme Armène ISIDORE
Mme Michèle POTIER, procuration à M. Daniel GUILBERT
M. Michel GODARD, procuration à Mme Cécile COUCHIES

Absent :

M. Yassine BLALI

Madame Claudine LEFEVRE est élue secrétaire de séance

DATE DE LA CONVOCATION :

24/01/2013

NOMBRE DE CONSEILLERS :

En exercice	33
Présents	26
Votants	32

DATE D’AFFICHAGE :

24/01/2013

**OBJET : SYNDICAT INTERCOMMUNAL A VOCATION UNIQUE DU LYCEE
D'AUBERGENVILLE (SYLIA) - RAPPORT D'ACTIVITES 2011**

Le Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les dispositions de l'article L5211-39,

Vu la loi N°99-586 du 12 juillet 1999 relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale,

REÇU EN PREFECTURE

le 05/02/2013

Application agréée E-legalite.com

078-217800291-20130130-DEL13_009-DE

Vu le rapport d'activités 2011 du Syndicat Intercommunal à vocation unique du Lycée d'Aubergenville (SYLIA),

Considérant que ce rapport doit être porté à la connaissance des conseils municipaux des communes membres,

Ayant entendu l'exposé de Mme Denise AMBLARD, Adjoint au Maire, délégué au SYLIA,

Après en avoir débattu,

- **Prend acte** du rapport d'activités 2011 du Syndicat Intercommunal à vocation unique du Lycée d'Aubergenville.

AUBERGENVILLE (Yvelines)
Certifié exécutoire le présent acte transmis à M. le
Sous-préfet le 05/02/2013
Et publié le 05/02/2013


Le Maire,
François BONY.



*Fait et délibéré en séance,
Les jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme au registre*

Le Maire,


François BONY.



REÇU EN PREFECTURE

le 05/02/2013

Application agréée E-legalite.com

078-217800291-20130130-DEL13_009-DE